

TEMPS DE TRAVAIL

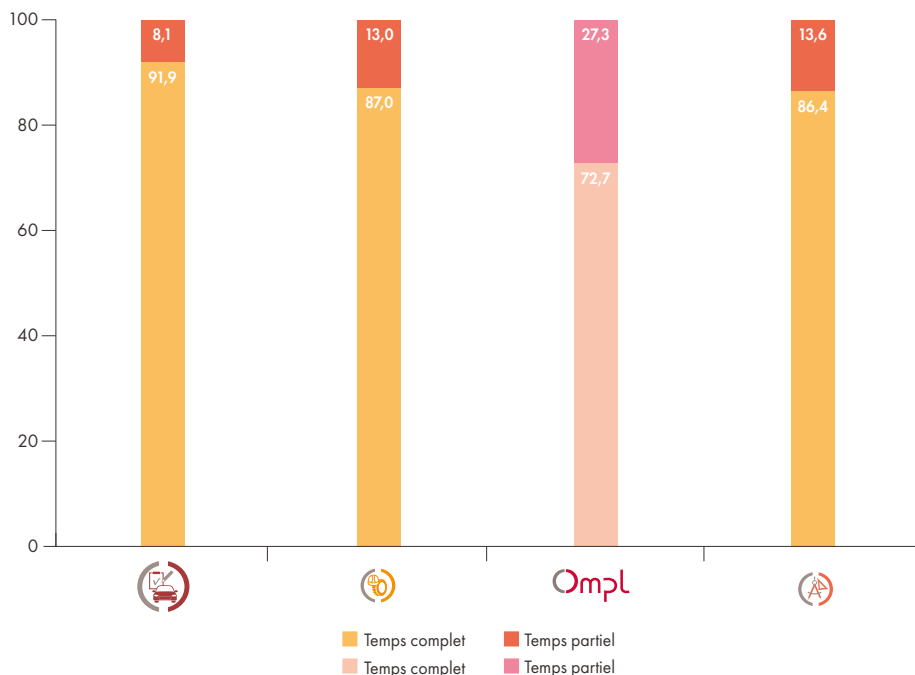
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART TRÈS ÉLEVÉE DE TEMPS COMPLET

- Au sein de la branche, plus de 9/10^e des salariés travaillent à temps complet (91,9 %). Cette proportion est très élevée par rapport à celle observée dans l'ensemble du champ privé de l'économie nationale hors intérim (82,2 % en 2021 selon l'INSEE). En outre, elle est supérieure à la moyenne du secteur (87 %).
- Au niveau du secteur, la répartition des temps de travail est assez différente de celle de la branche. Les contrats à temps complet sont moins fréquents (- 4,9 points) et inversement pour le temps partiel.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



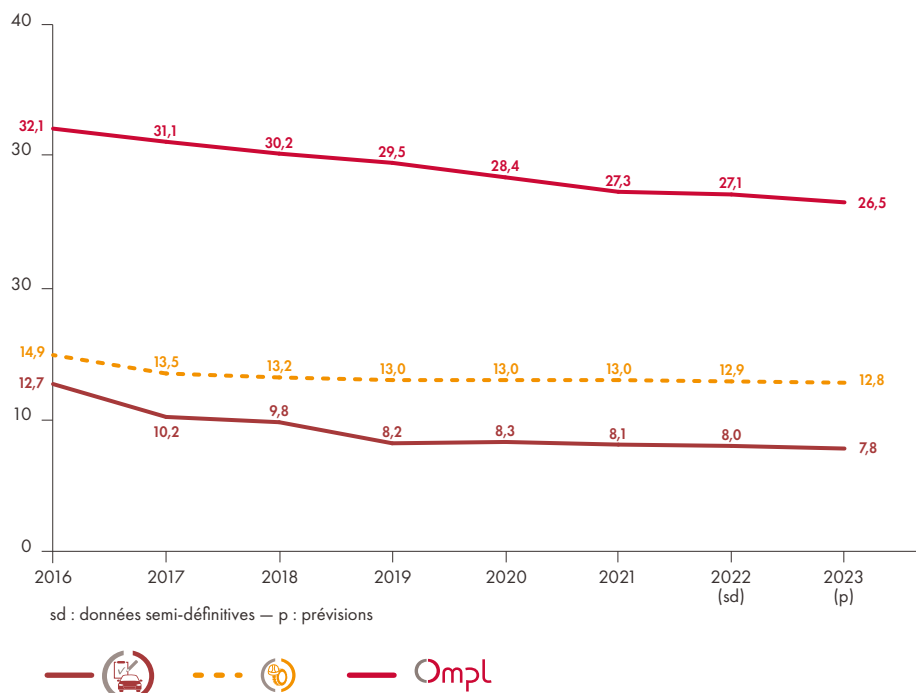
Cabinets ou entreprises
d'expertises en automobile



REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

- Par rapport à 2016, les données montrent que le taux de salariés à temps partiel tend à reculer jusqu'en 2021. Il diminue de - 1,9 point.
- Les prévisions pour les années 2022 à 2023 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



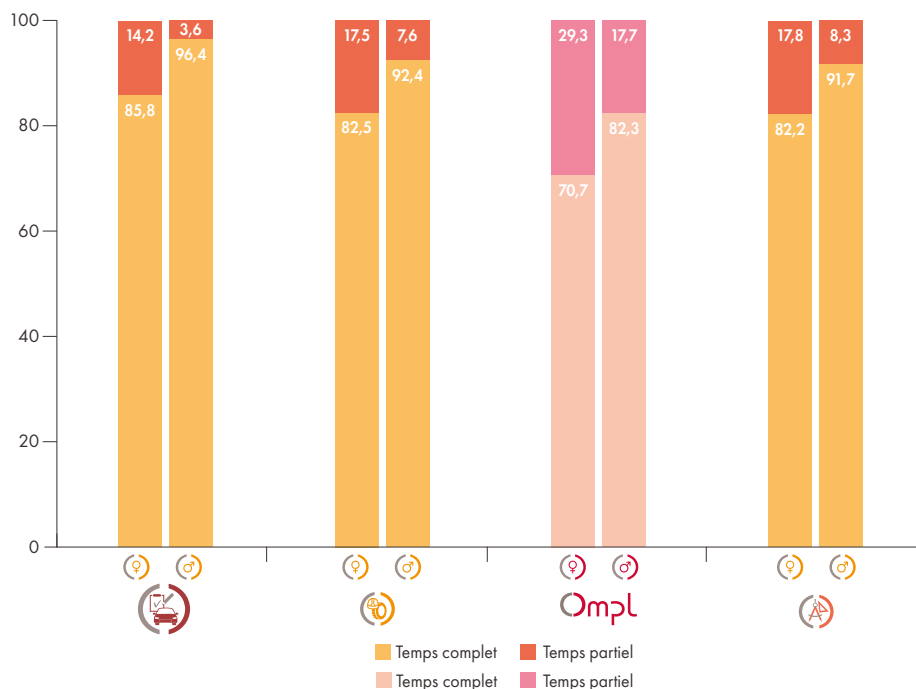
Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021, estimations.



FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

- Dans la branche, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes. Elles sont 14,2 % dans ce cas, soit un différentiel de + 10,6 points par rapport aux hommes.
 - Au niveau du secteur, la fréquence des contrats à temps partiel est plus marquée pour les femmes. Elles sont 17,5 % à travailler dans le cadre de ce type de contrat. Le différentiel entre les genres est sensiblement équivalent à celui de la branche.
- La proportion de temps partiel est supérieure de + 9,9 points chez les femmes.

Répartition des salariés par temps de travail et genre (%)



Source: Insee, DSN, 2021.



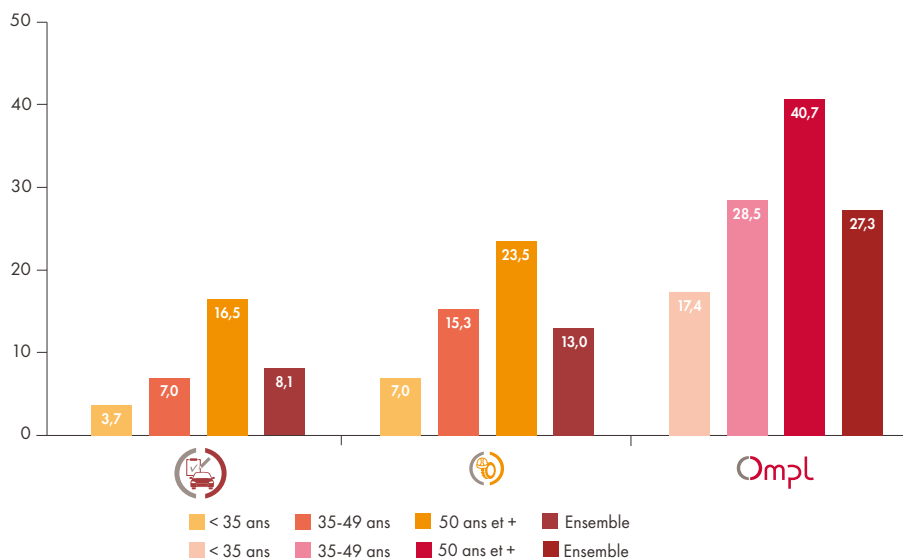
PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

• Dans la branche, le temps partiel concerne une faible part des salariés de 50 ans et plus (16,5 %). Cette proportion est supérieure de + 9,5 points à celle de la classe d'âge intermédiaire (7 %) et beaucoup plus marquée que celle des salariés de moins de 35 ans (3,7 %).

Le différentiel entre les deux tranches d'âge les plus éloignées est de 12,8 points.

• Au niveau du secteur, la répartition entre les tranches d'âge est différente de celle de la branche : les écarts observés excèdent systématiquement trois points.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source: Insee, DSN, 2021.



EMPLOYÉS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

• Au niveau de la branche, le temps partiel est plus développé chez les employés (13,2 %). Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires (4,4 %).

• Au niveau du secteur, le temps partiel est surreprésenté dans toutes les catégories sociales et notamment chez les ouvriers (27 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales	Branche	Secteur	Ompl
Cadres	4,6	11,9	28,0
Professions intermédiaires	4,4	9,9	22,0
Employés	13,2	20,1	28,0
Ouvriers	9,8	27,0	54,2
Ensemble	8,1	13,0	27,3

Source: Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, la part de salariés à temps partiel au sein de la branche varie nettement d'une région à l'autre. Elle est :

- maximale pour les DOM regroupés (19 %);
- minimale pour les Pays de la Loire (4,8 %).

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	11,9	15,9	31,3
Bourgogne-Franche-Comté	10,6	16,7	31,9
Bretagne	6,8	13,9	28,4
Centre-Val de Loire	6,4	11,8	26,9
Corse	12,1	16,1	24,9
DOM regroupés	19,0	13,8	22,2
Grand Est	9,4	12,7	31,7
Hauts-de-France	6,6	12,1	30,3
Île-de-France	5,1	9,9	20,5
Normandie	7,3	13,3	27,8
Nouvelle-Aquitaine	7,5	13,4	26,6
Occitanie	10,1	15,6	30,0
Pays de la Loire	4,8	15,1	28,9
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	7,1	15,3	28,2
Ensemble	8,1	13,0	27,3

Source : Insee, DSN, 2021.